



**CONSEILLER
MUNICIPAL
JEUNE**



VILLE DE
SAINT-TROPEZ

LIVRET D'ACCUEIL

PROMOTION 2021-2023

Sylvie SIRI

Maire de Saint-Tropez,
Conseillère régionale,
Vice-présidente de la Communauté
de communes du Golfe de Saint-Tropez



CHERS JEUNES ÉLUS,

La création de ce conseil traduit la volonté de la municipalité d'enrichir la démocratie locale en vous associant à la vie de notre village.

Mon équipe et moi-même sommes très attachés à toutes les questions qui vous concernent et nous y portons, dans toutes nos actions, une attention particulière.

Ce Conseil municipal des jeunes manquait à Saint-Tropez et nous sommes heureux de le créer aujourd'hui avec vous.

Il vous permettra d'apprendre les bases de la démocratie, de la citoyenneté et constituera un moyen de vous initier, de même que vos successeurs, à la gestion de projets que vous pourrez porter par vous-mêmes.

À l'image d'un Conseil municipal d'adultes, vous serez amenés à réfléchir, décider puis exécuter des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune.

Je tiens à remercier et à féliciter chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement citoyen et je vous souhaite un bon mandat pour Saint-Tropez.

Je remercie Valérie Oller-Moulet, adjointe à la jeunesse, d'avoir porté ce projet et souhaite une grande réussite à ce premier Conseil municipal des jeunes.

Valérie OLLER-MOULET

Adjointe aux affaires scolaires
Services périscolaire et extra-scolaire.
Jeunesse



C'est une belle page de la vie locale que nous ouvrons aujourd'hui, au service de Saint-Tropez et des Tropicéziens.

Suite aux élections organisées dans les 3 établissements de la commune, l'école des Lauriers, l'école Sainte-Anne et le Collège du Moulin Blanc, vous avez été désignés pour composer ce Conseil municipal des jeunes.

Les services de la ville assureront, à mes côtés, l'animation de nos futures réunions qui, au fil des mois, devront aboutir à la mise en œuvre de projets concrets.

Nous savons déjà que des thèmes de prédilection seront sur la table : l'environnement, les loisirs, le sport, la nature, la culture, la solidarité, l'alimentation. Autant de thèmes qu'il faudra approfondir pour faire émerger les projets qui vous fédèrent.

Un beau programme en perspective, rythmé par les périodes de vacances scolaires, le travail démarrera le mercredi 9 mars. À noter à vos agendas !



LE CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

ADJOINTS AU MAIRE



Sylvie SIRI
MAIRE DE SAINT-TROPEZ,
CONSEILLERE REGIONALE



Georges GIRAUD

1^{er} ADJOINT

Urbanisme. Politique de l'habitat.
Préservation du patrimoine communal (immobilier). Gestion et suivi des comités de quartiers. Economies de flux, énergies renouvelables et transition écologique. Circulation urbaine.



Héléne MILLIER

2^e ADJOINTE

Ressources humaines.
Petite enfance.



Christophe COUTAL

3^e ADJOINT

Sports.
Soutien aux commerces et à l'événementiel.



Michel PERRAULT

5^e ADJOINT

Action culturelle et patrimoine.
Administration générale.
Relations publiques et protocole. Associations patriotiques et culturelles.
Commande publique.
Correspondant Défense.
Président de la SEMAGEST.



Andrée ANSEMI

6^e ADJOINTE

Affaires sociales et 3e âge.
Déléguée au CCAS.



Claude HAUTEFEUILLE

7^e ADJOINT

Travaux, bâtiments, voies et réseaux divers, assainissement et travaux portuaires.

CONSEILLERS DES GROUPES D'OPPOSITION



Frédéric BLUA



Laurence AZZÉNA-GOUGEON



Christine BLANC



Alain BIBARD

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Laurent PETIT

Politique événementielle générale,
et santé-bien-être



Michel SIMON

Politique financière
et budgétaire.



Frédéric PRÉVOST-ALLARD

Gestion de crise. Sécurité civile.
Relations avec les Marines nationale
et internationales.
Parrainage du SNA Suffren.



Jocelyne GIRODENG

4^e ADJOINTE

Défense et promotion de la
marque. Marchés, foires et
braderies. Sécurité urbaine et
stationnement. Occupation
du domaine public.



Christopher LEROY

Affaires maritimes et portuaires.
Suivi de l'activité portuaire, des
manifestations nautiques, de
l'animation et de la coordination
de l'opération de restructuration
de l'esplanade du port.



Morgane BERTAGNA

Défense et mise en valeur
des espaces naturels
et de l'environnement urbain.
Défense du droit animal.



Evelyne ISNARD

Mise en œuvre et suivi
de la propreté urbaine
et des nettoiemnts.



Valérie OLLER-MOULET

8^e ADJOINTE

Affaires scolaires.
Services périscolaire et
extra-scolaire. Jeunesse.

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Joëlle GIBERT

Relations avec les
associations.
Soutien à la culture
et au patrimoine.



Eve BASSO

Soutien au tourisme.



**Geoffrey
BARTHÉLÉMY**

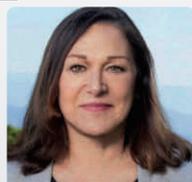
Affaires juridiques.



Laurence BONNELL



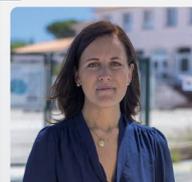
Fanny BRIFFA



Véronique GUÉRIN



Catherine DIEKMANN



Anne-Laure JULIEN

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES) est une instance qui a pour mission de vous former à la démocratie et la citoyenneté par la réalisation d'actions concrètes d'intérêt collectif.

Votre mission première au sein du CMJ est de représenter les jeunes auprès de la municipalité. Votre rôle consiste à être force de propositions pour la réalisation de projets ayant un intérêt pour la vie des Tropéziens en général et des jeunes en particulier.

Le Conseil Municipal des Jeunes :

- Propose des projets qui lui semblent intéressants pour la commune de Saint-Tropez ;
- Représente les jeunes auprès de la municipalité lors de manifestations ou cérémonies patriotiques organisées par la commune ;
- Est consulté sur des projets municipaux jeunesse.

LE DEVOIRS DU CONSEILLER MUNICIPAL JEUNE

LE CONSEILLER MUNICIPAL JEUNE S'ENGAGE À :

- S'investir dans les projets du CMJ ;
- Établir un lien entre la commune et les jeunes ;
- Assister au conseil municipal des jeunes, aux animations et événements du CMJ ;
- Être porteur de projets et œuvrer à leur réalisation ;
- S'informer des besoins des jeunes de la ville pour améliorer leur quotidien.

Les loisirs !

Le sport !

La nature !

La solidarité !

L'alimentation !





VILLE DE
SAINT-TROPEZ

HÔTEL DE VILLE

2 Place de l'Hôtel de Ville

04 94 55 90 00

www.saint-tropez.fr

Du lundi au vendredi
08h30/12h30, 13h30/17h00

